



## REGLEMENT 2020

### TOP 7



### ENDURANCE

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE et FEI en vigueur.

#### **I. GENERALITES**

Le « TOP 7 – Endurance » est un circuit qui s'adresse aux chevaux d'endurance de 7 ans montés par des cavaliers français et ayant été inscrits au circuit auprès de la FFE.

Le circuit « TOP 7 - Endurance » se déroule sur des CEI 1 et 2\* identifiés, à l'issue de chaque étape des points sont attribués.

La participation des chevaux au circuit TOP 7 est prise en compte à réception du formulaire d'inscription accompagné d'un règlement de 100 € débité sur le compte engageur renseigné sur le formulaire. La date limite de renvoi du formulaire est fixée à la clôture des engagements de la dernière CEI\*, les participations aux CEI1\* « TOP 7 » précédant l'inscription ne sont pas prises en compte.

Les frais d'inscription sont destinés à financer la dotation du circuit TOP 7.

#### **II. CONDITIONS DE PARTICIPATIONS**

- Les chevaux participant au CEI2\* « TOP 7 » doivent avoir participé au minimum à un CEI1\* « TOP 7 ».
- Un cheval peut être monté par différents cavaliers français.
- Le poids du concurrent est de 70kg minimum
- Le nombre de participations maximales est fixée à 3 dont le CEI2\* « TOP 7 ».
- La participation à la CEI2\* « TOP 7 » est obligatoire pour prétendre figurer au classement général. Les chevaux peuvent participer à un CEI2\* ou une épreuve amateur Elite avant le CEI2\* « TOP 7 ».

#### **III. PROGRAMME ET EPREUVES**

Le circuit « TOP 7 - Endurance » se déroule sur des CEI1\* à 100km et CEI2\* 120 à 130 km réservés aux 7 ans :

- CEI1\* Fontainebleau 27 au 28 mars
- CEI1\* Tartas 11 au 13 avril
- CEI1\* Uzes 25 au 26 avril
- CEI1\* Saint Donat sur l'herbasse 7 au 10 mai
- CEI1\* Castelsagrat 21 au 23 mai
- CEI1\* Barre des Cévennes 3 au 5 juillet
- CEI1\* Argentan 11 juillet
- CEI1\* Corlay 1<sup>er</sup> août
  
- CEI2\* Florac 17 au 20 septembre

Le programme est conçu par l'organisateur, puis validé par la FFE.

L'épreuve des chevaux de 7 ans doit porter la dénomination : **TOP 7**. L'apposition d'un nom de sponsor est soumise à la validation de la FFE.

#### IV. ENGAGEMENTS

Les engagements doivent se faire via FFECompét, conformément au programme du concours. Le montant des engagements est proposé par l'organisateur, sous réserve du respect du règlement FEI, et validé par la FFE.

Les chevaux et cavaliers doivent avoir les qualifications requises par le règlement FFE et FEI pour participer aux épreuves du circuit.

#### V. REPARTITION DES POINTS ET CLASSEMENT GENERAL

L'attribution des points aux chevaux se fait **selon l'ordre d'entrée dans l'aire vétérinaire lors du contrôle final de l'épreuve**. Un seul passage est possible.

En cas d'ex aequo, l'attribution des points se fait en fonction des temps de récupérations cumulés sur l'ensemble de l'épreuve.

CLASSEMENT CEI 7 ans	POINTS CEI1*	POINTS CEI2*
1 <sup>er</sup>	Nombre de partants + 2 points	Calcul CEI* x 1.5
2 <sup>ème</sup>	Nombre de partants - 2 points	Calcul CEI* x 1.5
3 <sup>ème</sup>	Nombre de partants - 4 points	Calcul CEI* x 1.5
4 <sup>ème</sup>	Nombre de partants - 6 points	Calcul CEI* x 1.5
5 <sup>ème</sup>	Nombre de partants - 8 points	Calcul CEI* x 1.5
6 <sup>ème</sup>	Nombre de partants - 10 points	Calcul CEI* x 1.5
7 <sup>ème</sup>	Nombre de partants - 12 points	Calcul CEI* x 1.5
8 <sup>ème</sup>	Nombre de partants - 14 points	Calcul CEI* x 1.5
Tous les classés	Ainsi de suite jusqu'à 2 points	Ainsi de suite jusqu'à 3 points
Tous les partants non finissants	0 points	0 points

Le classement de chaque épreuve CEI se fait selon le règlement FEI.

Le classement du circuit « TOP 7 - Endurance » se fait en comptabilisant les points des deux meilleurs résultats du cheval.

En cas d'égalité et pour départager les ex-æquo, le nombre de premières places, puis de deuxièmes places, puis de troisièmes places obtenues sur les épreuves TOP 7 sera pris en compte. En cas de nouvelle égalité, le classement de la Top 7 CEI\*\* sera pris en compte.

Exemple :

3<sup>ème</sup> CEI1\* à 20 partants : 16 points

2<sup>ème</sup> CEI1\* 12 partants : 10 pts

5<sup>ème</sup> CEI2\* 30 partants : 33 pts

→ Nombre total de points au Challenge : 49 pts

## VI. DOTATIONS CHALLENGE

La dotation du challenge est égale à la somme des inscriptions au circuit (100€ x nb de chevaux inscrits). Elle sera intégralement reversée aux vainqueurs du circuit selon le barème suivant.

Classement	Dotation
1 <sup>er</sup>	30 %
2 <sup>ème</sup>	25 %
3 <sup>ème</sup>	20 %
4 <sup>ème</sup>	15 %
5 <sup>ème</sup>	10 %

Les propriétaires sont récompensés et mis à l'honneur lors de la remise des prix du circuit.